

 <p>Hôpitaux Civils de Colmar EOH/COPIL COVID-19</p>	<h1>LEVÉE DES MESURES D'HYGIÈNE POUR LES PATIENTS « POST COVID »</h1>	<p>Date de révision v2 : 12/05/20</p>
--	---	---

1. OBJET

Description de la conduite à tenir pour la sortie de l'isolement des patients ayant été infectés par le SARS-CoV-2.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Tous les secteurs de soins.

3. REFERENTIELS

- Avis du Haut Conseil de la Santé Publique relatif aux **critères cliniques de sortie d'isolement** des patients ayant été infectés par le SARS-CoV-2 - 16 mars 2020
- Ministère de la santé : Guide de préparation au stade épidémique de COVID-19 en établissement de santé – 16/03/20.
- Avis de la Société Française d'Hygiène Hospitalière SF2H relatif aux indications du port des masques chirurgicaux et des appareils de protection respiratoire de type FFP2 pour les professionnels de santé - 04 mars 2020

4. DOCUMENTS ASSOCIES

- Règles d'utilisation des masques – HCC – Site intranet/ Accueil/ Espace intranet Covid-19
- Autres documents et affiches Covid-19 – Site intranet/ Accueil/ Espace intranet Covid-19
- Hygiène des mains (Chap. 01 n°01)
- Précautions complémentaires en service de soins (Chap. 10 n°02)

5. LEVÉE DE CONFINEMENT

Critères de guérison clinique respectés à savoir :

A partir du 10ème jour à partir du début des symptômes ;

- ET au moins 48 heures à partir de la disparition de la fièvre vérifiée par une température inférieure à 37,8°C (mesurée avec un thermomètre deux fois par jour, et en l'absence de toute prise d'antipyrétique depuis au moins 12 heures)
- ET au moins 48 heures à partir de la disparition d'une éventuelle dyspnée (fréquence respiratoire inférieure à 22/mn au repos)
- ET au moins 48 heures à partir du sevrage en oxygène

Nb : La disparition de la toux n'est pas retenue comme critère, celle-ci pouvant être irritative au-delà de la guérison.

Puis entrée en phase « post-COVID » pendant les 14 jours suivants.

La levée des précautions complémentaires COVID-19 pourra s'effectuer à l'issue de la phase « post-COVID » soit 14 jours après la guérison clinique.

Les dispositions décrites ci-dessus sont susceptibles d'évoluer selon l'état des connaissances.